

ASSEMBLÉE NATIONALE

16 octobre 2024

PLF POUR 2025 - (N° 324)

Commission	
Gouvernement	

RETIRÉ AVANT DISCUSSION**AMENDEMENT**

N ° I-639

présenté par
M. de Courson

ARTICLE 4

Après l'alinéa 95, insérer l'alinéa suivant :

« a) *bis* À la première phrase de l'avant-dernier alinéa de l'article L. 335-5, les mots : « et l'accès régulé mentionné à l'article L. 336-1 du présent code » sont supprimés. »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de conséquence.